

COMPOSANTE	REFERENTIEL DE COMPETENCES	MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES
<p>Troubles cognitifs : accompagner la personne âgée au domicile</p> <p><i>L'assistant de vie dépendance est de plus en plus confronté aux troubles cognitifs des personnes qu'il accompagne. Les troubles cognitifs sont des symptômes qui affectent les fonctions mentales qui permettent à la personne d'avoir un comportement adapté et finalisé. Ces troubles peuvent affecter la mémoire, le langage, la reconnaissance, l'orientation, la compréhension, le jugement.</i></p> <p><i>L'accompagnement des personnes ayant des troubles cognitifs dans les actes essentiels (lever, aide à la toilette, aide à l'alimentation...) et dans leur vie sociale exigent de développer des compétences spécifiques, notamment relationnelles et communicationnelles, mais aussi des compétences comme par exemple l'accompagnement des proches aidants dans la compréhension des troubles de la personne accompagnée et de ses évolutions.</i></p>	<p>C1 : Prendre en compte les troubles cognitifs et difficultés rencontrées par la personne afin d'adapter son accompagnement Observer les signes dus aux troubles cognitifs Identifier et analyser les troubles du comportement Comprendre les incidences psychologiques et comportementales des troubles cognitifs Evaluer les besoins et recueillir les attentes Identifier les capacités cognitives de la personne Proposer un accompagnement adapté Animer les activités du quotidien et les actes essentiels : stimuler, faire avec, soutenir, assister, réapprendre à faire</p>	<p>Type d'épreuve : étude de situation professionnelle individuelle support numérique. L'étude de situation numérique permet de repérer les compétences professionnelles du candidat par l'évaluation de ses capacités d'analyse et de raisonnement face à une situation d'emploi contextualisée. Descriptif : Durant l'étude de situation professionnelle, le candidat doit valider les compétences : « prendre en compte les troubles cognitifs et difficultés rencontrées par la personne afin d'adapter son accompagnement », « développer des stratégies d'accompagnement pour s'adapter aux changements de comportement et aux refus de soins » et « Construire une relation de collaboration avec les proches aidants ». Le candidat répond à une situation d'emploi permettant d'évaluer la qualité de sa proposition d'accompagnement en prenant en compte les incidences des troubles cognitifs et des troubles du comportement dans le quotidien de la personne et ses besoins spécifiques. Le candidat répond à une situation d'emploi permettant d'évaluer sa capacité à analyser les situations de refus de soins et à adapter son comportement à chaque situation du quotidien avec la personne accompagnée et le proche aidant.</p>	<p>Qualité de l'accompagnement mis en place : - Les signes dus aux troubles cognitifs sont identifiés - Les troubles du comportement sont identifiés - Les capacités cognitives de la personne sont identifiées - Les besoins et les attentes son recueillis - L'accompagnement est adapté à la personne</p>
	<p>C2 : Développer des stratégies d'accompagnement pour s'adapter aux changements de comportement et aux refus de soins Analyser la situation de refus de soins Utiliser le toucher relationnel Etablir une communication verbale et non verbale adaptée afin d'entrer en relation avec la personne accompagnée Adapter son accompagnement à chaque situation du quotidien (alimentation, hygiène, sorties, activités sociales et de loisirs) Communiquer et échanger avec les autres intervenants du domicile afin d'assurer la continuité de l'accompagnement Animer les activités du quotidien et les actes essentiels : stimuler, faire avec, soutenir, assister, réapprendre à faire</p>	<p>Le support numérique permet une variété d'actions du candidat qui pourra être confronté à du texte, des images, des vidéos ou autres extraits sonores afin de proposer des situations au plus près des réalités de terrain. Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat. Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation. L'étude de situation professionnelle est organisée par le responsable des évaluations. L'évaluation est organisée via une plateforme numérique. Le responsable des évaluations nomme le surveillant, qui ne peut être le formateur des candidats. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. Les corrections automatiques sont délivrées par la plateforme numérique. Les résultats sont délivrés par le certificateur.</p>	<p>Efficacité des stratégies d'accompagnement : - La situation de refus de soins est prise en compte - La communication utilisée est adaptée - L'environnement mis en place est adapté - Les informations utiles à l'accompagnement sont transmises aux professionnels compétents - La personne est mobilisée dans les activités du quotidien et dans les actes essentiels</p>
	<p>C3 : Construire une relation de collaboration avec les proches aidants Repérer les conséquences des troubles cognitifs sur le fonctionnement des relations personne accompagnée/proche aidant Identifier les besoins et attentes des proches aidants Accompagner les proches aidants dans la compréhension des troubles S'appuyer sur les proche aidant pour construire et faire évoluer l'accompagnement personnalisé Orienter les proches aidants vers les structures et dispositifs d'aide et de soutien</p>	<p>Durée totale de l'épreuve : 1 heure pour le candidat. Conditions de réalisation de l'épreuve : réalisée au sein de l'organisme de formation. L'étude de situation professionnelle est organisée par le responsable des évaluations. L'évaluation est organisée via une plateforme numérique. Le responsable des évaluations nomme le surveillant, qui ne peut être le formateur des candidats. Le surveillant est le garant et le responsable de l'épreuve. Les corrections automatiques sont délivrées par la plateforme numérique. Les résultats sont délivrés par le certificateur. Conditions de validation du bloc : Le candidat doit avoir validé toutes les compétences pour valider le bloc. Outils fournis par le certificateur :</p>	<p>La qualité de la relation avec le proche aidant : - La place de chacun (professeionnel et proche aidant) est identifiée - Les capacités d'investissement et les ressources du proche aidant sont identifiées - La communication avec le proche aidant est adaptée - La transmission des informations est adaptée au proche aidant - Le vocabulaire utilisé est adapté - Les interlocuteurs et lieux ressources sont identifiées - Les limites professionnelles sont respectées</p>